

## Pandémie de l'ignorance : urgence

Article rédigé par *Hyacinthe-Marie Houard\**, le 27 novembre 2009

Notre système scolaire est un fiasco. Qui peut l'ignorer après la multiplication des ouvrages qui dénoncent les dégâts, à tous les étages, du monstrueux édifice que nous entretenons à grands frais ? Combien de ministres (et combien de réformes, mais c'est la même chose) se sont cassé les dents sur les résistances des situations acquises ou des entêtements idéologiques ?

Dans la presse, ces ouvrages ont rejoint les commentateurs de tout bord qui disaient leur impuissance et leur désillusion.

Trois, seulement trois, universités françaises au classement des 500 meilleures du monde ! Un baccalauréat dévalorisé au nom de l'égalité des chances ; un collège unique voué à une vague information ; et un enseignement primaire qui n'apprend ni à lire, ni à écrire ni à compter. Heureusement, c'est gratuit, ce qui assure encore une clientèle, car ça ne vaut pas plus.

Ceux qui veulent bien payer tentent d'aller voir ailleurs, dans le "privé", mais c'est pour constater que l'épidémie y a fait ses ravages par le biais des "contrats", couronnés si l'on ose dire, par les accords Lang-Cloupet [1]. Ils n'en voulaient pas, les Français, mais il est bien là le grand service unique rêvé par quelques-uns. En entendant de jeunes Roms se plaindre de n'avoir pas accès à l'école, on se prenait à penser qu'ils ne connaissaient pas leur chance d'y échapper.

En effet combien de générations faudra-t-il encore sacrifier avant que se réveillent la lucidité et le courage de quelques-uns parmi les responsables ?

Et les premiers d'entre eux sont évidemment les parents [2]. Ni l'État, ni aucune autre communauté ne saurait se substituer à eux. Mais inversement, ils ont le droit de trouver dans la société toute l'aide nécessaire pour jouer pleinement leur rôle. Encore faut-il évidemment que leur prestataire de service fasse la preuve de la qualité et de l'efficacité de sa prestation. Il ne saurait autrement l'imposer en s'en réservant l'exclusivité. Or nous l'avons dit, à voir les résultats, les méthodes de l'État sont mauvaises. Que quelques-uns s'en contentent, c'est leur affaire, mais ne dispense pas l'État de donner aux autres la liberté et le moyen de chercher à faire autrement.

### **Le mal des contrats**

Pour les chrétiens, s'agissant de l'Église, le problème se pose un peu différemment. Elle est maîtresse de doctrine et c'est elle qui détermine ce qui doit être enseigné en matière de foi. Pour autant, y compris dans ce domaine, elle n'est pas maîtresse de méthode quoique son expérience soit précieuse. Dans le passé, elle s'est appuyée sur cette expérience pour proposer aux familles la collaboration d'institutions prestigieuses qui assuraient à la fois l'instruction, l'éducation et la formation religieuse de leurs élèves. Beaucoup de leurs anciens peuvent encore en témoigner.

Malheureusement, ce sont ces institutions qui ont été rongées par le mal des contrats. Elles sont réputées garder leur "caractère propre" mais ce n'est pas ce caractère que viennent désormais chercher les parents. Ils ne souhaitent, en majorité, que mettre leurs enfants à l'abri du désastre scolaire. Abri sans doute bien précaire si l'on songe que désormais les enseignants sortent tous du même moule et, pour beaucoup, aspirent au même style de vie.

Reste la formation religieuse, d'ailleurs souvent réduite à l'information et, dans bien des cas, réservée au collège ! Éloquente façon de dire que la religion est à ranger au rayon des enfantillages. À partir de la seconde, soyons sérieux, on a mieux à faire.

Que demandent donc aujourd'hui les parents soucieux de l'éducation chrétienne de leurs enfants ?

Tous demandent à l'État de prendre les dispositions réglementaires et financières qui leur permettent de chercher encore et de continuer à expérimenter dans des écoles sans contrat, des formules que, malgré l'importance de ses moyens, l'État n'a pas réussi à trouver.

Les chrétiens demandent aux évêques, de soutenir leurs efforts plutôt que de défendre en pratique le pernicieux système des contrats. Il ne s'agit de rien d'original mais seulement de reprendre en main, comme autrefois, mais pour demain, l'éducation chrétienne des enfants dont ils sont responsables. Comment pourraient-ils ne pas saisir l'opportunité de cette évangélisation ? Car, on le voit déjà, d'autres ne manqueraient pas d'occuper un terrain qu'ils auraient négligé.

\*Fondateur de l'Ircm.

[1] 1993, sur la formation des maîtres de l'enseignement secondaire privé sous contrat

[2] Ils ont d'ailleurs commencé à manifester leur courage par la création coûteuse de plus de 500 écoles libres.

\*\*\*